



Confédération des réseaux
départementaux de lieux
et structures de musiques
actuelles/amplifiées

Réseaux en Ile-de-France

Rapport d'activité 2012

Projet 2013

Réseaux départementaux membres du RIF :



DEVELOPPEMENT DU RESEAU ET VIE ASSOCIATIVE

2012 a été une nouvelle année de développement quantitatif pour le RIF : les réseaux départementaux du RIF représentent aujourd'hui **208 structures réparties sur l'ensemble du territoire francilien**.

Ce développement quantitatif, ainsi que la diversité des nouvelles structures intégrées par les réseaux départementaux, nous ont amené à poursuivre en 2012 le travail entamé en 2008/2009 sur **l'articulation entre les missions des réseaux départementaux et du RIF**, afin de renforcer la dimension du RIF comme véritable plate-forme de coopération entre réseaux, et donner ainsi encore plus de cohérence, d'efficacité et d'efficience à notre travail commun au niveau régional.

Un groupe de travail « coopération régionale renforcée » a ainsi été mis en place début 2012. Il s'est réuni à de multiples reprises pour aboutir à une feuille de route qui sera progressivement mise en application en 2013.

En ce qui concerne la méthode, nous avons d'abord constitué et renseigné différents documents permettant de favoriser la connaissance réciproque et l'analyse comparée des projets et fonctionnement de chaque réseau. A partir de ces éléments, nous avons réaffirmé les grandes missions et actions communes, que nous avons passées au tamis de la « logique territoriale d'action » (pour telle action, la logique territoriale est-elle locale, départementale, régionale, voire nationale ?) afin de dégager les endroits où une coopération régionale pourrait être renforcée.

Dans le cadre de ce travail, nous avons veillé à ne pas tomber dans le piège d'une rationalisation « aveugle » : si l'enjeu est bien d'aboutir à plus de cohérence et « d'efficacité », il ne s'agissait pas pour autant de gommer les singularités de chaque réseau et de chaque territoire, ni de nier la légitime (et nécessaire !) capacité d'expérimentation des réseaux départementaux. Dans cette optique, tout le travail que nous avons mené est fondé sur une analyse des besoins au niveau départemental et non sur le « plaquage » d'une vision régionale identique sur l'ensemble des missions menées dans chaque département : nous sommes ainsi partis des projets des 8 réseaux départementaux afin de voir là où une coopération régionale permettrait une réelle plus-value en direction des bénéficiaires finaux (et particulièrement les adhérents des réseaux).

En 2012, le RIF a poursuivi **l'application de la réforme statutaire** votée en 2010. Cette réforme a notamment renforcé le rôle du Conseil d'Administration, qui s'est réuni à 8 reprises l'an passé. Afin de faciliter la prise de décision lors des Conseils d'Administration et rendre ceux-ci moins chronophages (nous sommes passés d'une journée à une demi-journée), nous avons mis en place en 2012 des groupes de travail chargés par le Conseil d'Administration de s'emparer de certains sujets majeurs (coopération régionale renforcée, évolution d'itinéraires, observation...). Cette nouvelle organisation a apporté une vraie plus-value en matière de gouvernance de l'association.

Conformément aux nouveaux statuts, le Bureau ne s'est lui réuni qu'exceptionnellement en 2012, essentiellement sur des questions liées aux ressources humaines.

L'Assemblée Régionale s'est déroulée en juin 2012 et a été une vraie réussite, réunissant près de 90 personnes (représentants des réseaux et de leurs adhérents).

Au-delà de la présentation du projet 2012 et de la restitution des actions menées sur 2011, trois ateliers ont été organisés (la coopération en matière de programmation, les projets en direction des lycéens et les dispositifs musicaux actuelles de la Région Île-de-France) ainsi qu'un temps en plénière sur le Centre National de la Musique.

L'année 2012 a également vu **le premier séminaire de l'histoire du RIF**. Organisé sur deux jours en janvier 2012, il a traité de la question de la coopération, illustrée par des ateliers portant sur des thématiques fortes au sein de nos réseaux (accompagnement et création artistique, production et activité de ressources, militance...). Ce séminaire a réuni 55 personnes provenant de l'ensemble des réseaux départementaux du RIF.

Du côté de l'équipe salariée, 2012 a été marquée par le départ de Jean-Marie Séné, responsable du pôle Gestion Sonore et premier salarié de l'histoire du RIF, qui a été remplacé par Emmanuel Bois. En l'espace d'un peu plus de 6 mois, ce sont donc les deux salariés « historiques » du RIF (Jean-Marie Séné donc et Flavie Van Colen) qui ont quitté l'association après de nombreuses années de très bons et loyaux services. Un changement important donc dans l'histoire du RIF qui nous a amené en 2012 à **asseoir une nouvelle organisation de l'équipe salariée**. L'année 2012 a également été consacrée à une réflexion sur la **pérennisation des postes** puisque un des emplois tremplin est arrivé à son terme en juin, l'autre dont nous disposons rentrant en 2013 dans la phase de dégressivité de l'aide.

Orientations pour 2013 :

L'enjeu majeur en 2013 résidera dans les **avancées concrètes de la réflexion en profondeur pour optimiser la coopération régionale** et renforcer l'articulation entre les projets portés par les réseaux départementaux et le projet du RIF.

Après la rédaction d'un premier document cadre, qui a été l'objet d'une appropriation et d'une validation par les instances associatives des différents réseaux, le CA a mis en place un groupe de travail afin de s'emparer plus concrètement des pistes dégagées : sur telle mission comment la coopération régionale pourrait se mettre en place ou se renforcer ? sur quels « contenus » et avec quels modes opératoires ?

Ce processus va s'étaler sur toute l'année 2013 avant d'être vraiment opérant et nécessitera des temps d'échanges avec les adhérents des réseaux (en ce sens les DLA déjà prévus pour le CRY, le Pince Oreilles ou le Combo 95 seront particulièrement utiles, tout comme le **deuxième séminaire de l'histoire du RIF**, prévu fin juin 2013). Mais nous aurons également à partager ces réflexions majeures avec nos partenaires, et particulièrement le Conseil Régional.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Concernant le travail de représentation politique des acteurs des musiques actuelles franciliens, **nous avons poursuivi en 2012 notre implication sur la mise en place des dispositifs de la Région Ile-de-France en faveur des musiques actuelles**. Nous avons ainsi intensifié la sensibilisation de nos adhérents à ces nouveaux dispositifs : des informations ont été envoyées de manière régulières, des notes ont été réalisées, des temps d'échanges ont été mis en place (dont un lors de l'Assemblée Générale), des adhérents ont été accompagnés par le directeur du RIF, en lien avec les réseaux départementaux, dans le montage de leurs dossiers... Parallèlement, les retours de nos adhérents nous ont permis de mettre en lumière quelques points posant question dans la mise en place concrète de ces dispositifs, ce dont nous avons pu faire part à la Région, notamment grâce à la poursuite du dialogue avec le service spectacle vivant ainsi qu'à l'occasion d'échanges avec les élus de la Région.

Le RIF a également pris part aux concertations mises en place pour le lancement du dispositif « Fabriques de culture », et s'est aussi mobilisé, avec les autres organisations franciliennes membres de l'Ufisc, dans la sensibilisation auprès des élus régionaux sur le maintien du budget culture de la Région.

Concernant la **DRAC Île-de-France**, le RIF a eu en 2012 de nombreux échanges avec les conseillers, pour défendre notamment la grande diversité des acteurs musiques actuelles amplifiées en Île-de-France, diversité à laquelle la politique de labellisation de l'Etat ne peut apporter de réponse adaptée. Le RIF a également été associé activement à la réflexion sur la mise en place de nouveaux indicateurs d'évaluation des SMAC franciliennes, plus adaptés à leur activité.

Enfin, le RIF a également eu un long échange avec les services du SDAT de la DRAC, à l'occasion de la refonte de leurs dispositifs d'intervention.

En 2012, le RIF a également poursuivi son **investissement dans l'initiation et la mise en place de concertations territoriales** pour le développement des musiques actuelles sur les différents départements franciliens. Le RIF a notamment apporté son appui au Réseau Musiques 94 pour le lancement de la concertation dans le Val-de-Marne. Nous avons contribué au montage et à l'animation de la plénière (25 septembre à l'hôtel du département à Créteil) ainsi que des ateliers organisés par la suite : Comment favoriser la diffusion des artistes sur les territoires (15 novembre à la MJC Louise Michel à Fresnes) et Comment accompagner les artistes dans leur parcours (13 décembre au Sub à Vitry-sur-Seine). Nous avons également accompagné les suites, sous une autre forme, de la concertation engagée en Seine-et-Marne. Toutefois, nous ne pouvons que constater les grandes difficultés rencontrées par les acteurs pour impulser cette démarche en Île-de-France. L'état des lieux régional (cf partie observation) et ses déclinaisons départementales pourront fournir une porte d'entrée pour la mise en place de tels espaces d'échanges et de construction collective en 2013.

Nous avons continué en 2012 à participer activement aux différents espaces de travail au sein **des associations nationales Fedurok (désormais Fedelima), AGI-SON, UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), RPM (Recherche en Pédagogie Musicale) et SMA (Syndicat des Musiques Actuelles)**.

Nous avons notamment développé nos échanges et collaborations avec la Fedurok, particulièrement autour de l'observation, dans le cadre d'une convention de partenariat associé signée en septembre 2007.

Nous avons également **posé les premiers jalons de collaborations futures avec d'autres organisations professionnelles** telles que les PIAF (Producteurs Indépendants et auto-produits franciliens) ou encore Technopole.

Comme depuis 2004, le RIF a tenu un stand lors du **festival Rock en Seine** en août 2012. Nous avons également participé en octobre à la **JIMI, Journée des Initiatives Musicales Indépendantes**, organisée par le Festi'Val de Marne depuis 2007. Ces stands ont été l'occasion de mener une action de sensibilisation aux risques auditifs sur deux temps événementiels forts, mais également de communiquer sur le RIF, sur les réseaux départementaux et sur les lieux qui composent ces réseaux, par l'intermédiaire d'échanges avec les spectateurs et participants, mais également d'affiches, de plaquettes, de tracts.

Nous avons également été présent « officiellement » pour la première fois lors du MaMA, avec notamment l'organisation d'une conférence (« *Coopérations internationales : quelles perspectives pour les acteurs musiques actuelles franciliens ?* »).

En ce qui concerne la **communication**, nous avons en 2012 avancé sur le chantier du **nouveau site internet du RIF** via de nombreuses réunions avec les réseaux et les adhérents. La complexité de ce futur site explique le retard pris dans la réalisation : celui-ci aura en effet vocation à être un site « vitrine » à destination de nos partenaires professionnels et institutionnels, qui pourront y retrouver des renseignements sur notre structuration, notre fonctionnement, nos projets et nos réalisations ; mais il sera aussi et surtout un véritable outil à destination des réseaux et des structures qu'ils représentent avec un espace ressource interactif. Le site sera accompagné d'une **base de données mutualisée au**

niveau régional. Les cahiers des charges des deux projets sont actuellement entre les mains des développeurs et graphistes, nous pouvons donc envisager une finalisation d'ici l'été 2013.

Parallèlement, le rôle de ressources et d'expertise du RIF a été confirmé, et les salariés permanents et les membres du CA ont été sollicités pour participer / intervenir dans de nombreux espaces de débats et de réflexions.

Orientations pour 2013 :

✪ **En 2013, nous allons poursuivre et intensifier notre investissement afin de favoriser la mise en place optimale des dispositifs musicaux actuelles de la Région.**

Au bout de plus d'un an d'application de ces nouveaux dispositifs, deux constats liés :

- les retours des structures adhérentes de nos réseaux, l'analyse détaillée des commissions permanentes ainsi que nos échanges réguliers avec les services de la Région nous amènent à identifier un certain nombre de freins qui, de notre point de vue, ne permettent pas encore de remplir de manière optimale les objectifs fixés par la délibération, et notamment le soutien à la « diversité des initiatives »,

- en conséquence, les dossiers déposés par les adhérents de nos réseaux restent peu nombreux alors même que l'on pouvait estimer qu'ils faisaient partie du « premier cercle » des bénéficiaires potentiels.

En 2013, nous devons poursuivre notre intervention sur **deux leviers complémentaires** :

- le travail de médiation auprès de la Région afin de faire bouger les lignes de ces dispositifs (ou a minima les critères et modalités d'instruction) et les rendre ainsi plus adaptés aux réalités de nos adhérents et plus généralement des acteurs musicaux actuelles franciliens,

- un accompagnement renforcé des adhérents des réseaux à la prise en main de ces dispositifs et au montage de leurs dossiers de demande de subventions, afin que ceux-ci soient en phase avec le cadre des dispositifs d'aide et soient le plus clair et le plus compréhensible possible pour les personnes en charge de les instruire au sein du Conseil Régional. Différents documents ont ainsi été rédigés à destination des porteurs de projets, nous allons poursuivre les temps d'information et de sensibilisation auprès des adhérents et développer des accompagnements personnalisés pour les structures qui le souhaitent, en lien avec les réseaux départementaux.

✪ **Plus globalement, l'état des lieux réalisé en 2012 va nous servir d'outil de sensibilisation et de point d'appui pour un certain nombre de rdv « politiques » sur l'année 2013.** Cette enquête a permis de mettre en évidence la grande diversité et le dynamisme des structures, la montée en puissance des activités liées à l'accompagnement des musiciens notamment amateur, la professionnalisation et la structuration accrue des acteurs mais aussi et surtout leur fragilité et la nécessité d'un meilleur accompagnement par les pouvoirs publics. C'est ce discours qui sera porté à différents endroits (Région, Drac, Associations des DAC d'Île-de-France...) et qui pourra être amplifié par des actions qui résulteront d'une **commission politique** initiée en 2013 au niveau du RIF.

✪ **Toujours dans cette optique d'information et de sensibilisation au secteur musiques actuelles et aux réalités des structures que nous représentons, nous participerons à la mise en œuvre sur le deuxième semestre 2013 d'une formation à destination des enseignants du second degré de l'Académie de Créteil.** En partenariat avec le Rectorat, Banlieues Bleues et la Muse en circuit, ce stage s'intitulera « A vos amplis ! Pratique et découverte des musiques amplifiées », se déroulera sur trois journées et aura vocation à sensibiliser aux musiques amplifiées sous toutes leurs formes notamment par des ateliers de création musicale, à découvrir et utiliser les outils de captation et de transformation dans le cadre d'un projet de création, à sensibiliser à la prévention des risques auditifs, à découvrir les ressources artistiques, culturelles et pédagogiques des différents partenaires du stage et envisager ainsi des projets scolaires autour des musiques actuelles/amplifiées.

✪ **En 2013, la Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ) se regroupent en une seule et même fédération (la Fedelima) et ce sera pour nous l'occasion de nous y investir encore d'avantage,** étant donné que les réseaux territoriaux tels que le RIF seront associés aux projets, voire à la gouvernance, de cette nouvelle fédération. Par ailleurs, nous allons en 2013 devenir membre fondateur – aux côtés de cette nouvelle fédération et du Pôle Musiques Actuelles Pays de la Loire – de Icoop, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui a pour objectif d'aider à la structuration et au développement des acteurs artistiques et culturels au travers de deux démarches fondatrices : l'Observation Participative et Partagée (OPP) et l'accompagnement des acteurs. Nous en reparlerons plus loin dans le passage dédié à l'Observation. **Le RIF sera aussi actif en 2013 au sein du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) et de l'Ufisc,** afin de prendre part à la défense d'un certain nombre de valeurs et de propositions sectorielles ou transversales, l'année 2013 étant en effet une année cruciale en matière de politiques culturelles (les suites de l'abandon du CNM, les coupes budgétaires, la loi d'orientation, la loi de décentralisation, le programme cadre sur l'éducation artistique, les incidences du droit européen...).

Enfin 2013, nous allons également **formaliser nos échanges et collaborations régulières avec Technopole** (réseau national de défense et de promotion des acteurs des cultures électroniques et numériques) **et les PIAF** (Producteurs Indépendants et Autoproducteurs Franciliens), par le biais de deux conventions de partenaires associés.

POLE RESSOURCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES RESEAUX ET DE LEURS ADHERENTS

Nous avons mis en place en en 2012 deux **modules de formation** à destination des responsables des centres information-ressources :

- Les contrats du disque
- Développer son projet musical sur internet

Ces deux formations ont réuni à chaque fois une quinzaine de participants.

En matière de formation, **nous avons aussi accueilli à la Maison des réseaux quelques modules organisés par le CRY**, auxquels nous avons donné une dimension régionale. Cela préfigure un travail plus concerté au niveau régional dès 2013.

En 2012, nous avons également poursuivi l'organisation de **journées d'information et d'échanges** en direction de l'ensemble des salariés et des bénévoles des structures adhérentes des réseaux départementaux ou de certaines catégories de salariés, voire en direction de l'ensemble du secteur culturel francilien.

Dans ce cadre, nous avons en 2012 organisé ou co-organisé des moments autour des sujets suivants :

- Le Grand Paris et la culture (31 janvier, en partenariat avec l'Ufisc)
- Les dispositifs d'accompagnement artistique, de quoi parle-t-on exactement ? (14 mars)
- Décryptage de l'enseignement spécialisé de la musique en France (5 mai)
- Coopérations internationales : quelles perspectives pour les acteurs musiques actuelles franciliens ? (25 octobre, en partenariat avec le Mama)
- Lycéens et MAA : quelles actions, quels financements ? Rencontre avec les médiateurs culturels de la Région Île-de-France (7 novembre),
- La prise en compte de la gestion sonore dans les projets de musiques actuelles (20 novembre, en partenariat avec Agison),
- Les concerts de musiques actuelles / amplifiées en Île-de-France : données 2008/2011 (13 décembre)
- De nouvelles synergies pour le développement de carrière (18 décembre, en partenariat avec Canal 93)

Il faut ajouter à ces rencontres les temps d'information et d'échanges thématiques proposés lors de l'Assemblée Régionale.

Nous avons également poursuivi la mise en place des commissions **regroupant un certain type de lieux ou un certain type de métiers** (judicieuses au niveau régional plus que départemental parce qu'elles ne concernent que quelques personnes). Des réunions ont ainsi été organisées pour les membres des commissions action culturelle, information-ressources en direction des musiciens, diffusion, pédagogie, centres information-ressources... Une nouvelle commission a par ailleurs été installée en 2012 (après une première réunion de lancement fin 2011) : la commission communication, qui a connu un grand succès avec plus de 30 membres.

A la demande des participants et toujours en synergie avec l'action des réseaux départementaux, ces temps de réunion peuvent déboucher sur l'organisation de modules de formation ou la mise en œuvre d'actions collectives et de projets de coopération.

En parallèle, les commissions se déclinent via des **listes numériques de discussions et d'échanges thématiques entre les structures**.

En 2012, nous avons **développé encore un peu plus la production de ressources professionnelles** en direction des réseaux et de leurs adhérents, mission qui sera grandement consolidée et renforcée en 2013 avec le site internet, qui disposera d'une partie « adhérents » construite de manière mutualisée avec l'ensemble des réseaux départementaux.

Ces ressources sont pour l'instant diffusées largement via la **lettre d'information électronique** en direction de l'ensemble des lieux et associations adhérents des réseaux qui composent le RIF. Lancée en mai 2011, elle a été rendue plus régulière en 2012 avec 5 éditions sur l'année.

Orientations pour 2013 :

☉ Nous allons à partir du deuxième semestre 2013 mettre en place un processus de coopération entre les différents réseaux afin d'offrir une **offre de formation au niveau régional**, en nous appuyant sur l'expertise et le savoir développés par le CRY depuis plusieurs années.

En janvier 2013, un temps de travail réunissant les différents réseaux départementaux a permis de faire émerger une volonté commune de l'ensemble des réseaux d'investir la question de la formation et des grandes thématiques à traiter par

ce biais. A partir de là, nous construisons actuellement collectivement des modules de formation, certains territorialisés (un tronc commun décliné sur l'ensemble des territoires franciliens), d'autres centralisés (modules de « perfectionnement » et/ou destinés à certains types de métiers et/ou en lien avec les commissions régionales, organisés à la Maison des réseaux artistiques et culturels).

✪ Toujours en matière de formation, le RIF va mettre en place un **chantier autour de la gestion des ressources humaines en partenariat avec le SMA**. Les objectifs de ce chantier consistent à permettre l'échange autour des problématiques de gestion des ressources humaines / dialogue social au sein des structures, rapprocher les pratiques en la matière des valeurs que nous défendons (ESS, etc.) et faire ressortir de la matière qui puisse être exploitée par la suite. L'idée est de mettre en place un « parcours » en direction d'une quinzaine de cadres dirigeants de structures franciliennes adhérentes des réseaux départementaux et/ou du SMA, avec plusieurs journées (1 par trimestre ?) qui alternent des temps d'apport de contenus / formation et d'échanges de pratiques.

✪ **Les espaces d'échanges au sein du RIF devront être questionnés en 2013**. Les « commissions » se sont multipliées ces dernières années mais la plupart peinent à trouver réellement leur place. Il semble nécessaire de repenser leur finalité (échanges de pratiques ou groupe de travail autour d'une mission/action du RIF ?), leur fréquence, les modalités organisationnelles (l'équipe salariée du RIF ne suffisant pas pour faire vivre l'ensemble de ces espaces), l'articulation avec les temps d'échanges mis en place au niveau départemental...

Dans le même esprit, **les listes de diffusion seront réinterrogées**, à la marge une ou deux pourront être abandonnées, les autres étant à re-dynamiser, grâce notamment au concours de l'ensemble des équipes salariées des réseaux.

✪ En 2013, nous nous organiserons collectivement avec l'ensemble des salariés des réseaux pour **être plus efficaces et efficaces en matière de veille, de relais d'information et de production de ressources** (notes, fiches pratiques, synthèse de réunions) à destination des adhérents. La **partie « extranet » du nouveau site** consistera essentiellement en un espace de ressources mutualisé et interactif, qui permettra de rendre accessibles un certain nombre de documents utiles à la vie associative de notre fédération (les compte-rendus des Conseils d'Administration et réunions diverses, les communiqués de presse du RIF, des documents utiles permettant la connaissance réciproque entre réseaux, le calendrier des prochains événements et réunions...) mais qui comportera aussi et surtout des espaces thématiques interactifs, liés pour la plupart aux commissions et groupes de travail du RIF. La nouvelle formule de la newsletter (plus régulière et construite semi-automatiquement à partir de l'extranet) ainsi que les listes de diffusion seront également des vecteurs majeurs de cette activité de ressources professionnelles.

Enfin, nous finaliserons en 2013 notre projet de **base de données mutualisée à l'échelle régionale**. Alimentée par l'ensemble des salariés des réseaux ainsi que l'équipe salariée du RIF, cette base de données comprendra les contacts de l'ensemble des salariés des structures adhérentes, les contacts institutionnels, des contacts presse, des contacts d'intervenants-formateurs-prestataires... Elle permettra de travailler avec un fichier partagé à l'échelon régional, à jour en temps réel, et d'éviter ainsi les doublons d'outils actuels, de générer nos listes de discussions thématiques, de constituer rapidement des fichiers d'envoi, etc.

POLE AIDE AU DEVELOPPEMENT D'ARTISTES

Les actions du RIF visant à favoriser le travail de développement d'artistes franciliens passent en premier lieu par le **dispositif Itinérances**.

En 2012, le dispositif a poursuivi son développement très significatif et a permis de participer au financement de plus de **131 concerts** (85 en 2009, 101 en 2010, 125 en 2011), avec **53 lieux ou structures** adhérents concernés (38 en 2009, 37 en 2010, 49 en 2011) et représentant **668 artistes et techniciens salariés** (456 en 2009, 507 en 2010, 613 en 2011).

Si le dispositif est de plus en plus mobilisé par les diffuseurs franciliens, nous avons souhaité le faire évoluer en 2012 pour renforcer la circulation des groupes sélectionnés et l'ouvrir à de nouveaux utilisateurs. Un groupe de travail, en lien avec la commission diffusion et des artistes sélectionnés sur les listes Itinérances, a donc œuvré à une **nouvelle version du dispositif**.

En effet, même si ce dispositif, créé en octobre 2003, fonctionne de mieux en mieux, il nous est apparu que les groupes sélectionnés par les réseaux départementaux sur le Volet 1 étaient trop nombreux et de niveaux pas assez homogènes pour permettre à tous de disposer d'une réelle circulation sur le territoire francilien. Par ailleurs, le Volet 2 (ouvert à la programmation de tous les groupes franciliens en développement) ne paraissait pas assez incitatif pour permettre à un certain nombre de structures d'y postuler.

A la suite d'un travail de concertation mené avec les adhérents des réseaux et certains groupes et artistes, nous avons donc mis en place une nouvelle mouture du dispositif, qui peut se résumer ainsi :

- sur le Volet 1 une sélection resserrée autour d'un petit nombre de groupes (entre 6 et 9), choisis à l'échelle régionale par les programmeurs, lors d'un comité de sélection où le vote des structures se traduit par un engagement de programmation du groupe concerné, permettant ainsi d'avoir l'assurance d'une bonne circulation des groupes sélectionnés,
- un volet 2 plus incitatif, à même de concerner une typologie de structures plus variée.

Le premier comité de sélection a eu lieu le 14 novembre et la nouvelle version du dispositif est entrée en vigueur dès début 2013.

Parallèlement, nous avons mis en place un groupe de travail « dispositifs d'accompagnement », afin d'avancer sur une **réflexion commune sur les différents dispositifs de repérage et d'accompagnement portés par les réseaux départementaux**, réflexion qui devra permettre de rendre plus pertinents ces dispositifs, d'envisager des pistes de mutualisation et de coopération au niveau régional mais aussi interrégional et enfin de valoriser ces dispositifs auprès de partenaires institutionnels et professionnels. Plusieurs réunions de ce groupe de travail ont été organisées en 2012, ainsi que deux rencontres publiques : l'une dans le cadre de Chorus avec le Réseau 92, l'autre co-organisée avec Canal 93.

En 2012, nous avons contribué à la mise en place de la formation itinérante « **Accompagnement artistique des pratiques musicales amplifiées : Diagnostic et projet** ».

Organisé par l'Ariam Ile-de-France, en concertation avec le RIF et les réseaux départementaux, cette formation s'adresse aux professionnels qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont amenés à intervenir dans l'accompagnement artistique : régisseur de locaux de répétition ou de diffusion, coordinateur d'actions d'accompagnement (pour un lieu, un réseau départemental, etc.), chargé de mission musiques actuelles sur un territoire (ville ou communauté de commune), professeurs de musique dans une école, ou musiciens professionnels concernés par cette activité.

L'édition 2012 de cette formation itinérante (elle se déroule dans 5 lieux adhérents des réseaux départementaux de musiques actuelles) a été une réussite, avec un grand nombre d'inscrits, dont la grande majorité provient de nos réseaux. Cela va certainement nous amener à développer encore un peu plus notre collaboration avec l'Ariam dans les années à venir.

Nous avons par ailleurs en 2012 **actualisé et réédité le guide des dispositifs d'accompagnement et des tremplins** accessibles aux groupes franciliens, édité pour la première fois en 2009. Il est disponible gratuitement sur notre site internet et nous avons imprimé en 2012 deux mille exemplaires papier qui ont été diffusés gratuitement auprès des groupes franciliens dans les lieux adhérents des réseaux départementaux, les centres d'information spécialisés et les festivals et événements grand public sur lesquels nous sommes présents.

Depuis le mois de novembre 2010, nous relayons sur l'ensemble des départements franciliens la « **e-mallette** », « kit de survie administratif en milieu culturel », clé USB reliée à une plateforme de ressources en ligne, et donnée aux musiciens et aux porteurs de projets. Ce projet a été développé sous sa forme « papier » en 2003 par le Krakatoa (Mérignac, 33) et s'est développé sous cette forme innovante en octobre 2010 en Aquitaine puis en Ile-de-France, avant de s'étendre aux autres régions françaises. Nous avons acquis près de 400 clés, qui sont distribuées gratuitement en Ile-de-France. Au-delà de la diffusion de cet outil, le RIF et les réseaux départementaux jouent un vrai rôle d'accompagnement des structures « bénéficiaires » à la prise en main de cette « e-mallette ».

Enfin, en lien avec la commission information-ressource en direction des musiciens, nous avons mis en place en 2012 **deux formations destinées aux personnes en charge de l'accompagnement des groupes franciliens** : Les contrats du disque et Développer son projet musical sur internet.

Orientations pour 2013 :

⊗ **Concernant Itinérances, l'année 2013 sera consacrée à l'évaluation de la nouvelle formule**, notamment pour la sélection Itinérances, dont les modalités seront sans doute à affiner avant de mettre en place en octobre le comité de sélection pour 2014. Nous veillerons par ailleurs à **valoriser le dispositif, la coopération artistique qu'il sous-tend et les groupes sélectionnés**. A ce titre, un communiqué a été réalisé début 2013 et diffusé largement. Une opération spéciale lors du MaMA est également envisagée. Enfin, le caractère plus incitatif du dispositif va sans aucun doute engendrer plus de demandes de la part des adhérents et la **recherche de nouvelles ressources financières** va devenir indispensable pour le développement du dispositif.

⊗ En lien avec la sélection Itinérances ainsi que le chantier sur les dispositifs d'accompagnement de groupes, nous souhaitons **étudier en 2013 les conditions d'un « export » des groupes repérés et accompagnés au-delà des frontières de l'Île-de-France** : dans les autres régions françaises mais aussi à l'international (pour faire suite à la rencontre que nous avons organisée cette année lors du Mama : « Coopérations internationales : quelles perspectives pour les acteurs musiques actuelles franciliens ? »).

Nous allons donc dans un premier temps prendre contact avec un certain nombre d'interlocuteurs potentiels afin d'imaginer avec eux des projets de coopération basés notamment sur l'échange de groupes. Une réunion interrégionale sur les dispositifs d'accompagnement a ainsi été mise en place début 2013, permettant de dégager différentes pistes. Des contacts avec des partenaires internationaux ou hors Métropole (Mauritanie, Guyane) ont également eu lieu sur ce début d'année. Un temps de travail avec Arcadi est aussi envisagé, afin d'étudier de quelle manière nous pourrions nous inscrire dans la charte de diffusion interrégionale que l'agence porte avec d'autres organismes régionaux.

⊗ En 2013, nous poursuivrons notre **collaboration avec l'Ariam et le RPM autour des questions liées à la pédagogie**. Dans le prolongement de l'état des lieux et des données recueillies sur l'enseignement, ainsi que des réunions organisées par le RIF ou les réseaux départementaux sur l'enseignement des musiques actuelles, nous avons prévu d'aller voir plus précisément ce qu'impliquent les collaborations entre lieux de musiques actuelles et établissements d'enseignement spécialisé de la musique, en procédant à des analyses de pratique sur certains territoires.

Concernant la formation « Accompagnement artistique des pratiques musicales amplifiées : diagnostic et projet », l'année 2013 doit permettre une évaluation qui décidera de la reconduite de cette formation ou bien du passage à un « niveau 2 » (destinés aux personnes réellement en charge de l'accompagnement artistique des musiciens).

⊗ En ce qui concerne la mise en réseau des différents centres d'information, de conseils et de ressources en direction des musiciens amateurs et professionnels et des porteurs de projets, nous conservons en 2013 le projet de mettre en place une **plate-forme régionale de ressource dédiée aux musiciens franciliens**, un outil régional commun, capable de répondre aux interrogations de l'ensemble des musiciens amateurs et en voie de professionnalisation d'Île-de-France. Si les objectifs et le pré-cahier des charges de cette plate-forme ont déjà été explorés en 2012, il reste désormais à trouver le moyen de financer un tel projet.

POLE OBSERVATION ET ANALYSE DU CHAMP DES MUSIQUES ACTUELLES / AMPLIFIEES EN ILE-DE-FRANCE

En 2012, et pour la première fois, les huit réseaux départementaux du RIF ont lancé en même temps et avec un questionnaire commun un état des lieux de leurs adhérents. Cette enquête, qui porte sur les données 2011, a été restituée début 2013. Ce travail a permis de mettre en évidence la grande diversité et le dynamisme des structures, la montée en puissance des activités liées à l'accompagnement des musiciens notamment amateur, la professionnalisation et la structuration accrue des acteurs mais aussi et surtout leur fragilité et la nécessité d'un meilleur accompagnement par les pouvoirs publics.

Au-delà du grand intérêt des résultats de cet état des lieux, il est à noter que la réalisation de celui-ci a donné lieu à un travail de coopération assez exemplaire entre les différents réseaux du RIF.

Par ailleurs, nous avons poursuivi en 2012 le **recueil des données sur les aspects artistiques et économiques de la programmation des lieux musiques actuelles franciliens** (artistes programmés, fréquentation, montants des « cachets »...). Nous disposons donc désormais des données sur les années 2008, 2009, 2010 et 2011, ce qui nous permettra de proposer un rapport dynamique présentant des premiers éléments d'évolution. **Une première restitution de ces données a été proposée aux adhérents des réseaux le 13 décembre 2012**, avant une diffusion plus large.

L'initiative du RIF sur ce sujet depuis 3 ans a de plus trouvé un écho au niveau national. La Fedurok, la FSJ (Fédération des scènes de jazz), le SMA (Syndicat des musiques actuelles) ont en effet lancé en 2012 une enquête similaire auprès de leurs adhérents. Le RIF est bien sûr inscrit dans cette démarche nationale, qui permettra aux structures que nous représentons de se situer dans un contexte plus global.

2012 a également vu la concrétisation d'un projet que nous avons initié en 2011 avec d'autres fédérations nationales ou régionales de musiques actuelles/amplifiées : la **réalisation d'une étude nationale sur « l'action culturelle et les structures musiques actuelles »**. Menée en lien avec l'association Opale, elle vise à recenser l'ensemble des initiatives sur ce sujet portées par nos adhérents, à questionner leur mise en place et leur impact et à permettre un premier travail de catégorisation. L'analyse des données est actuellement en cours. L'étude sera restituée par étape à partir de début 2013.

Enfin, en 2012, le RIF a poursuivi son **implication dans l'expérimentation mise en place par l'Ufisc en Île-de-France autour de la dynamique d'observation participative et partagée**. Le questionnaire utilisé pour l'état des lieux des structures du RIF a ainsi été construit dans le cadre d'une réflexion commune avec les autres organisations franciliennes membres de l'Ufisc, dont la plupart ont ou vont également interroger leurs propres adhérents.

Orientations pour 2013 :

✪ **L'état des lieux des structures adhérentes des réseaux départementaux a été finalisé et restitué début 2013.** Il s'agit désormais de diffuser largement les versions papier et numérique, de s'en servir comme point d'appui pour notre travail de sensibilisation des partenaires publics et professionnels mais aussi de pouvoir exploiter ces données afin qu'elles puissent profiter au mieux aux différents adhérents.

✪ **Suite à cet état des lieux général, nous allons en 2013 réaliser un « focus » sur une ou plusieurs activités dont la complexité ne peut s'appréhender par le biais d'une étude uniquement quantitative et globale.** Nous avons choisi de nous donner les moyens de **mieux saisir toutes les nuances et la diversité de l'accompagnement des artistes** au sein des structures musiques actuelles en Île-de-France. L'état des lieux 2011 a en effet mis en lumière le fait que l'accompagnement des musiciens est une activité qui :

- sous différentes formes, est partagée par la grande majorité de nos adhérents,
- dont les catégories classiques et/ou institutionnelles (résidences, information-ressources...) sont poreuses et ne permettent pas de bien saisir les différentes modes « d'accueil » des musiciens,
- qui est encore largement méconnue et sous-financée par les pouvoirs publics.

Cette étude sera menée **en lien avec le travail autour de l'analyse des collaborations entre lieux de musiques actuelles et établissements d'enseignement spécialisé de la musique**, en partenariat avec l'Ariam et le RPM (cf partie « Aide au développement d'artistes »).

✪ **Par ailleurs, nous poursuivrons en 2013 le chantier que nous menons depuis maintenant 4 ans sur les aspects artistiques et économiques de la programmation des lieux musiques actuelles franciliens** (artistes programmés, fréquentation, montants des « cachets »...). Nous disposons désormais des données sur 4 années, et suite à une

restitution qui aura lieu fin 2012, nous allons réfléchir avec nos adhérents et partenaires sur les suites à donner à ce travail très important, en lien avec l'étude nationale menée en partenariat avec le SMA, la Fedelima et le CNV.

✪ En 2013, nous finaliserons également l'étude nationale sur « l'action culturelle et les structures musicales actuelles ». Nous nous impliquerons notamment dans la construction d'un outil qui permettrait de capitaliser tous les projets recensés lors de cette étude et ainsi de servir de guide pour les porteurs d'action culturelle au sein de nos réseaux.

✪ Parallèlement, nous poursuivrons en 2013 notre investissement dans la dynamique d'une observation concertée du champ des musiques actuelles – et plus généralement du secteur culturel – en Île-de-France. Pour cela, nous continuerons à avancer sur l'expérimentation francilienne de l'OPP avec l'ensemble des autres organisations membres de l'Ufisc. Nous développerons également des échanges sur ce sujet avec d'autres partenaires et notamment Arcadi, les PIAF ou encore Technopole.

✪ Enfin, face au fort développement de l'activité d'observation au sein du RIF, nous devons faire le constat d'un manque de temps, de compétences et d'outillage pour mener de front tous ces projets. L'année 2013 doit nous permettre de franchir un cap important avec deux leviers : la mutualisation d'un poste de statisticienne avec Opale et la Fedelima, et l'implication au sein d'Icoop, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui a pour objectif d'aider à la structuration et au développement des acteurs artistiques et culturels au travers prioritairement du développement de l'Observation Participative et Partagée (OPP) et de la mise en œuvre de l'outil GIMIC, outil de collecte et de traitement des données, qui y est associé.

POLE GESTION SONORE ET PREVENTION DES RISQUES AUDITIFS

Axe principal de ce pôle, le **spectacle éducatif Peace & Lobe** a été l'objet de 89 représentations sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France en 2012, devant près de 10 000 élèves issus de plus de 100 collèges et lycées.

L'année 2012 a été un peu moins prolifique en représentations que l'année 2011 (qui avait été une année record avec près de 110 représentations). Plusieurs raisons à cette relative baisse de régime : des mouvements au sein de l'équipe salariée, des annulations de dernière minute, mais aussi un certain changement de philosophie.

En effet, en 2012, nous n'avons pas cherché à tout prix le développement quantitatif du spectacle, partant du principe que nous ne pourrions augmenter indéfiniment le nombre de représentations pour des raisons humaines (disponibilité des équipes artistiques et poids de la coordination), financières et de calendrier (l'essentiel des représentations se concentrant sur une période assez restreinte). En revanche, nous avons concentré nos efforts sur le **développement qualitatif du dispositif**. Nous souhaitons notamment faciliter et rendre plus pertinents les temps de travail en classe en amont et en aval de la venue des élèves au spectacle. Pour cela, nous avons poursuivi la réflexion sur la modernisation de nos outils pédagogiques, et notamment à la mise en place d'une plate-forme Internet ; nous avons également renforcé notre présence en classe en amont (réunion pédagogique) et en aval (retour en classe des musiciens et/ou du responsable du Pôle Gestion sonore) du spectacle ; et nous nous sommes attachés à impliquer d'autant plus les établissements scolaires à réaliser des séquences de travail en classe complémentaires à la sortie au spectacle sur la base des outils pédagogiques que nous mettons à disposition gratuitement.

Le contenu du spectacle a par ailleurs été revu sensiblement et la mise en scène a été remaniée dans son ensemble lors de **deux périodes de résidence en septembre 2012** (à la Clef et à Paul B), qui nous ont par ailleurs permis d'intégrer un nouveau musicien/comédien.

En 2012, le RIF a organisé ou co-organisé **6 temps de formation professionnelle en direction des salariés des lieux de diffusion et de pratique musicale**, avec l'intervention d'un médecin ORL, d'un régisseur son et du responsable du Pôle Gestion Sonore du RIF. Nous formons par ailleurs des étudiants, des salariés de discothèques et des chargés de prévention généralistes dans le cadre d'actions ciblées en milieu festif : sorties en concerts et discothèques, Techno Parade, etc.

Une **rencontre professionnelle** a également été organisée le 20 novembre à la Bellevilloise sur « la prise en compte de la gestion sonore dans les projets de musiques amplifiées », ce à quoi il faut ajouter les **réunions de sensibilisation** des différents adhérents organisées en lien avec les réseaux départementaux sur les différents territoires.

Un travail spécifique de sensibilisation est mené en direction des musiciens et en partenariat avec les régisseurs de locaux de répétition franciliens, premiers interlocuteurs des musiciens amateurs au moment de l'acquisition des habitudes et méthodes de jeu en répétition et en concert.

Plusieurs séances d'information en direction des musiciens des studios de répétition ont été organisées en 2012 : des séances de moulages de protections auditives personnalisées et adaptées à la musique – précédées le plus souvent d'un dépistage auditif – ont été organisées en partenariat avec des audioprothésistes locaux, afin de permettre aux musiciens amateurs et professionnels fréquentant les studios de répétitions de la région d'avoir accès à des protections sur mesure à des tarifs préférentiels.

Par ailleurs, nous avons mis en place en partenariat avec la Caisse d'Assurance Maladie des industries électriques et gazières, 6 ateliers gestion sonore à destination de musiciens, dans le cadre de stages musiques organisés durant l'été 2012.

Le RIF poursuit par ailleurs son **travail de prévention en direction des publics des salles de concerts et festivals d'Ile-de-France**.

Nous sommes ainsi les porteurs au niveau régional de la campagne nationale de l'association AGI-SON (Agir pour une bonne gestion Sonore) association qui regroupe plusieurs syndicats et fédérations du secteur de la musique autour de ces questions et dont nous sommes administrateurs. En 2012, nous avons ainsi, en partenariat notamment avec La Mutuelle des Etudiants (LMDE), mené un travail de sensibilisation lors de plusieurs dizaines de concerts organisés dans toute l'Ile-de-France. Dans le cadre de cette campagne, nous avons ainsi distribué en 2012 :

- 160 000 dépliant en quadrichromie ;
- 2 500 affiches ;
- 135 000 paires de protections auditives jetables.

Notre travail de sensibilisation du public ne s'arrête pas à la participation active à cette campagne puisque nous sommes également présents tout au long de l'année sur un certain nombre d'événements et de festival. Citons notamment le stand que nous tenons lors du festival Rock en Seine, qui nous permet de toucher sur 3 jours un grand nombre de personnes

auprès desquelles nous diffusons un message de prévention et distribuons des protections auditives en partenariat avec la Région.

Nous répondons aussi à l'ensemble des sollicitations locales et contribuons à la réflexion sur la gestion sonore : demandes d'interventions ponctuelles du chargé de mission dans le cadre de séminaires, de colloques ou de formations universitaires ou professionnelles ; accompagnement et conseil auprès de tout type d'acteur (associations, municipalités, etc.) désireux de mettre en place des projets de prévention sur les risques auditifs liés aux musiques amplifiées ; participation à différents groupes de travail nationaux ou régionaux.

Cela nous a permis de mettre en place de **nouvelles formes d'intervention** auprès des publics de Foyers de Jeunes Travailleurs, de Maisons familiales et rurales, de Centres d'animation et espace jeunes et des Centres de Formation d'Apprentis.

Enfin, nous avons mis en place en 2012 un **chantier important sur l'évaluation des actions du Pôle Gestion sonore**. La démarche d'évaluation tient en effet une place majeure dans les projets du Pôle gestion sonore et prévention des risques auditifs, comme en atteste notamment l'étude d'évaluation de nos 10 ans d'activité sur la prévention des risques auditifs, menée en 2010 par une psycho-sociologue. Nous récoltons ainsi chaque année un grand nombre d'informations nous permettant d'en mesurer la pertinence et l'impact auprès des bénéficiaires. Toutefois, faute de temps, de méthodologie et de compétences, nous rencontrons parfois des difficultés pour traiter et analyser de la manière la plus pertinente possible toutes ces données. Nous avons donc décidé de mettre en place en 2012 un chantier majeur sur la question de l'évaluation. Pour cela, nous nous faisons accompagner de ressources et compétences extérieures (notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé, via l'Unité Appui aux opérateurs), afin d'enrichir notre batterie d'indicateurs et de rendre nos outils d'évaluation plus pertinents et plus facilement exploitables.

Orientations pour 2013 :

✪ *En 2013, le contenu du spectacle **Peace & Love** sera à nouveau retravaillé lors d'une période de résidence en septembre. Un travail commun d'analyse avec l'ensemble des membres de l'équipe artistique sera effectué suite à une captation réalisée sur le premier semestre 2013 et en s'appuyant sur les retours de nos partenaires éducatifs et professionnels. La résidence devra également permettre d'intégrer un ou plusieurs nouveau(x) musicien(s)/comédien(s), la disponibilité de certains membres actuels de l'équipe ne permettant plus une rotation idéale.*

*Un effort sera fait pour **retrouver un volume de représentations similaires à celui de 2011**. Toutefois, l'objectif essentiel restera en 2013 de concentrer nos efforts sur la **poursuite de la montée en puissance relative aux temps de travail en classe en aval et en amont du spectacle**. Pour cela, nous travaillons actuellement avec différents partenaires dont l'Education Nationale à la modernisation de nos outils pédagogiques et notamment à la mise en place d'une plate-forme internet, via une délégation de l'association nationale Agi-son.*

✪ *En 2013, nous chercherons également à **re-dynamiser l'activité de formation professionnelle** en direction des salariés des lieux de diffusion et de pratique musicale. Il semble en effet primordial que l'ensemble des salariés et bénévoles des lieux en contact avec le public, de même que les techniciens, disposent d'un minimum de connaissances sur la gestion sonore et les risques auditifs. Dans ce cadre, plusieurs journées de formation sont organisées dans les différents départements, en lien étroit avec les réseaux départementaux.*

✪ *Concernant le travail mené auprès des musiciens, nous expérimenterons en 2013 la **mise en place de formes plus interactives et au plus près des besoins des musiciens** (immersion en direct dans un local de répétition par exemple, sous forme d'atelier).*

✪ *Nous remplissons également une **mission de veille juridique et informative et d'accompagnement** des adhérents des réseaux du RIF et de toute autre structure demandeuse d'information ou d'appui pour mettre en place des actions mettant en jeux les problématiques de la gestion sonore.*

En 2013, nous souhaitons renforcer cette dimension de notre intervention, avec notamment les perspectives suivantes :

- Mettre en place une lettre d'information électronique régulière sur l'actualité de la gestion sonore et des risques auditifs ;
- Capitaliser notre travail de veille, le rendre plus visible et accessible, notamment sur notre nouveau site internet ;
- Développer d'avantage les actions de conseils personnalisés et d'accompagnement de porteurs de projets ;
- Former des relais dans les différents réseaux départementaux de musiques actuelles pour leur permettre d'accompagner les porteurs de projets sur leurs territoires.